

Boissy-le-Châtel

Département : Seine et Marne (77)

Arrondissement : Meaux

Canton : Coulommiers

Population en 2008 : 2692 habitants

Bassin Versant : Grand Morin

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Intercommunalité à maîtrise d'ouvrage « eau potable » : Syndicat d'adduction d'eau potable de Boissy le Châtel-Chauffry

Nombre de captages sur la commune : 1

Captage d'alimentation : Capatage de Boissy le Chatel

Nappe exploitée : Alluvions du Grand Morin et calcaires de St Ouen

Qualité de l'eau distribuée :

Traitement avant distribution (autre que désinfection) : non

Concentration moyenne en nitrate en 2006 : 14,6 mg/l

Concentration moyenne en pesticides en 2006 : 0,07 µg/l

Non-conformité : Fluor

Restriction d'usage : L'eau ne doit pas être consommée par les nourrissons et les enfants de moins de 12 ans. Le reste de la population peut consommée l'eau mais doit réduire ses apports non hydriques en fluorures (sel fluoré et supplémentation médicamenteuse en particulier),

Dérogation préfectorale : Non

Rappel :

Le décret du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles fixe :

- la teneur maximale admissible en nitrate à 50 mg/l
- la teneur maximale admissible en produits phytosanitaires à 0,1 µg/l pour chaque substance et à 0,5 µg/l pour la somme des substances.

Réseau d'alimentation :

Nombre de réservoirs sur la commune : 2

Capacité des réservoirs : 500+700 m³

Rendement du réseau en 2006 : 44,7 %

Indice Linéaire de perte en 2006 : 42,6 m³/km/jour

Interconnexion : non

Gestionnaire du Réseau : Syndicat d'adduction d'eau potable de Boissy le Châtel-Chauffry

Prix d'un m³ d'eau : 2 €

ASSAINISSEMENT

Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) : Oui

Date de validation du SDA : 2001

Conclusion du SDA : Assainissement collectif pour le bourg et assainissement autonome pour les hameaux

Assainissement non collectif

Pourcentage de population possédant un assainissement individuel : 22 %

Structure Intercommunal à maîtrise d'ouvrage « assainissement autonome » : Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord Est Seine et Marne (SIANE)

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : Oui

Date de création du SPANC : 01/07/2006

Diagnostic des systèmes d'assainissement individuel : En cours

Assainissement collectif

Pourcentage de population raccordée sur un système d'assainissement collectif : 78 %

Structure intercommunale à maîtrise d'ouvrage "assainissement collectif" : Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord Est Seine et Marne (SIANE)

Nombre de systèmes d'assainissement collectif sur la commune : 1

Localisation de la station traitant les eaux usées : Boissy le Chatel

Station d'épuration :

Capacité de la station : 800 EH

Type de traitement : Boues activées à aération prolongée

Réseau : Mixte(43% Séparatif, 57%Unitaire)

Milieu récepteur : Grand Morin

MILIEUX NATURELS

Eaux superficielles

Cours d'eau présent(s) sur la commune : Grand Morin - Orgeval - Ru des Avenelles -

Syndicat Intercommunal à maitrise d'ouvrage "Entretien de la rivière " : Syndicat mixte d'études et de travaux pour l'aménagement et l'entretien du bassin du Grand Morin

Ouvrage(s) hydraulique(s) : Grand Morin : Moulin Ste Marie - Orgeval : Moulin des Avenelles

Milieux naturels remarquables : -

RISQUES NATURELS LIES A L'EAU

Arrêté(s) de catastrophe(s) naturelle(s) :

Inondations et coulées de boues : 1982, 1983, 1986, 1987, 1992, 1995, 1995, 1996

Inondations, coulées de boues et mouvements de terrain : 1999

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 1989, 1991, 1992, 1995, 1997

Plan de prévention des risques d'inondation : PPRI du Grand Morin amont

Plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain différentiels liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles: PPRA du Grand Morin aval